



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

---

TOME XXIV (1899)

---

NOTES ET MÉMOIRES

---

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

---

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

---

1899

## SÉANCE DU 13 JUIN 1899

PRÉSIDENCE DE M. VIVIAND-MOREL.

La Société a reçu :

Paris, Soc. nat. hortic. Fr.; journal XXI, 1-6. — Moulins, Revue scient. Bourbonnais XII, 135-139. — Feuille des jeunes naturalistes XXIX, 343-345. — Journal de botanique, L. Morot; XIII, 1-7.

## ADMISSION.

M. Guillin, apprêteur, rue Bellecombe, 11, est admis comme membre titulaire de la Société.

## COMMUNICATIONS.

M. SAINT-LAGER lit un mémoire de M. Parmentier ayant pour titre : « Recherches taxinomiques sur les Gnavelles ». L'auteur indique d'abord les caractères anatomiques et les caractères morphologiques externes qui sont communs à toutes les formes du genre *Scleranthus*, et il constate que celles-ci ont toutes la même structure histologique et ne diffèrent les unes des autres que par les caractères extérieurs. De cette constatation il conclut, en vertu du principe fondamental de la doctrine de Vesque dont il est partisan convaincu, qu'il n'existe phylétiquement qu'une seule espèce de *Scleranthus*, laquelle est vraisemblablement la plus commune et la plus polymorphe, le *Scl. annuus*.

Tenant compte des caractères morphologiques externes, il admet comme sous-espèces : 1° le *Scl. perennis*, forme silicicole remarquable par sa souche vivace, la teinte glauque de ses feuilles panachées de vert et de blanc, par ses sépales lancéolés obtus largement bordés de blanc et connivents à la maturité ; 2° le *Scl. Candolleanus*, moins nettement caractérisé que le *Scl. perennis* et offrant des formes intermédiaires qui le rapprochent davantage du *Scl. annuus*.

L'espèce principale et les deux sous-espèces présentent d'ailleurs des modifications morphologiques qui peuvent être rame-

nées à trois variétés : 1° *genuinus*, 2° *gracilis*, 3° *condensatus*. Le *Scl. annuus* offre en outre une sous-variété, *alpestris* ou *uncinatus*, le *Scl. Candolleanus* offre aussi une sous-variété, *pumilus*.

M. Saint-Lager, après avoir accordé un juste tribut d'éloges au zèle avec lequel M. Parmentier se livre depuis plusieurs années à l'étude des caractères histologiques des végétaux, déclare qu'il ne saurait admettre l'importance attribuée à ces caractères comme critérium de la valeur des espèces. Il exposera à la séance prochaine les motifs de son opinion.

M. Nis. ROUX montre un grand nombre de rameaux de *Cytisus elongatus* qu'il a récoltés le 23 mai de cette année, les uns à Chateaubourg, les autres à Peyraud, près du château de Barjac (Ardèche). Les spécimens cueillis dans ces deux localités sont tout à fait pareils, ainsi que d'ailleurs l'a constaté M. le D<sup>r</sup> Saint-Lager qui les a tous examinés avec soin, afin de juger définitivement une question restée douteuse dans son esprit.

M. SAINT-LAGER ajoute que, faute de matériaux suffisants pour une détermination exacte, il avait maintenu dans la 8<sup>e</sup> édition de la Flore du bassin moyen du Rhône et de la Loire la dénomination *Cytisus hirsutus* appliquée par Cariot dans la 7<sup>e</sup> édition de son ouvrage, à la plante de Peyraud. Or, il est bien démontré actuellement que celle-ci doit être appelée, comme celle de Chateaubourg, *Cytisus elongatus*. Il est juste de remarquer que M. Rouy (Flore de France, IV, p. 214) avait déjà reconnu, par l'examen des spécimens qui lui avaient été envoyés par le frère Anthelme, l'identité des Cytises des deux localités et avait, avec raison, réuni ceux-ci sous la désignation commune *Genista elongata* Scheele (*Cytisus elongatus* W. Kit.). Au surplus, lorsqu'on a eu occasion d'examiner un grand nombre de spécimens des plantes dénommées les unes *G. elongatus*, les autres *C. hirsutus*, on demeure persuadé que ces dernières ne constituent pas une espèce véritablement distincte, mais sont en réalité des formes à feuilles plus poilues que celles du type *C. elongatus* dont les feuilles ont seulement quelques poils apprimés sur les faces et sur les bords. Aucune différence n'existe entre les fleurs et les fruits, non plus que dans la forme des feuilles et la disposition des rameaux.

Outre le *Cytisus elongatus* qui peut être mis, à bon droit, au nombre des espèces rares de la Flore française, le coteau calcaire de Chateaubourg offre à l'observateur une végétation contrastante avec celle des terrains gneissiques situés au nord et au sud. On y constate, en effet, la présence de plusieurs plantes calcicoles, telles que : *Aetheonema saxatile*, *Hutchinsia petræa*, *Erysimum australe*, *Arabis muralis* et *turrita*, *Alsine mucronata*, *Rhamnus alaternus*, *Rhus cotinus*, *Psoralea bituminosa*, *Ononis minutissima*, *Dorycnium suffruticosum*, *Centranthus calcitrapa*, *Lactuca perennis*, *Catanance cærulea*, *Jasminum fruticans*, *Salvia officinalis*, *Euphorbia serrata*, *Quercus coccofera*, *Carex gynobasis*, etc.

---

### SÉANCE DU 27 JUIN 1899

---

PRÉSIDENTE DE M. VIVIAND-MOREL.

La Société a reçu :

Wien, zool.-botan. Gesellschaft; Verhandlungen XLIX, 2-6. — New-York, Torrey botan. Club; Bull. XXVI, 4-7. — Herbarium Boissier; Bull. VII, 3-6.

#### COMMUNICATIONS.

M. SAINT-LAGER rappelle qu'à la précédente séance il a lu un Mémoire sur les *Scleranthus* adressé par M. P. Parmentier. Il vient aujourd'hui discuter la question de savoir si, pour la distinction des espèces et leur répartition en genres, familles, classes, il est opportun de se servir des caractères histologiques afin de contrôler la valeur des caractères morphologiques, ainsi que l'ont proposé d'abord Duval-Jouve, le promoteur de la doctrine, puis Vesque et ses élèves, parmi lesquels vient en bonne place M. P. Parmentier.

Au préalable, il convient de poser nettement le principe fondamental de la doctrine dont il s'agit. Suivant Duval-Jouve : « Quand deux espèces sont parfaitement distinctes, on cons-